

Extrait du Registre aux délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL

Convocation du 30 mars 2023
Séance du 6 avril 2023

Présidence de : Monsieur Laurent DESMONS

29 Membres élus le 4 juillet 2020 :

MM. DESMONS Laurent, CHARLET Jocelyne, MOREAUX Rémy, FRASCA Geneviève, DOGIMONT Frédéric, MARGONELLI Catherine, FERENZ Sébastien, CARON Marie-José, HIMEUR Kémici, DEHEN Mireille, IDLHAJ Hamed, ZAIR Mohamed, DISASSINI Guy, GAMBIER David, BACHIRI Karim, KERRAR Maggy, CINQUEMANI Sébastien, CORDIER Laurence, TABET Lucy, POULAIN Ophélie, DINI Kelly, MICHON Jacques, PARNETZKI Claudine, MAZURE Françoise, MASCARTE Roger, DESORT Betty, URBANIAK Evelyne, KAHALERRAS Jamel, MORANTIN Brigitte.

Membres ayant donné pouvoir : Madame DESORT Betty (pouvoir à PARNETZKI Claudine), Madame MORANTIN Brigitte (pouvoir à MICHON Jacques), Madame KERRAR Maggy (pouvoir à POULAIN Ophélie), Monsieur IDLHAJ Hamed (pouvoir à CINQUEMANI Sébastien), Monsieur ZAIR Mohamed (pouvoir à BACHIRI Karim)

**OBJET : Demande de subvention au Département du Nord dans le cadre des
Projets Territoriaux Structurants pour le projet de réaménagement du
Centre Ville (PTS)**

Considérant que le Département a une politique de soutien à l'Investissement des communes sur des Projets Territoriaux Structurants, dans le cadre d'une programmation 2023 – 2024;

Considérant le projet de la ville de Waziers de réaménagement du centre-ville avec un objectif qualitatif;

Considérant que le projet intégrera des clauses sociales dans sa réalisation, et que des études pré-opérationnelles peuvent être accompagnées techniquement et/ou financièrement par le Département.

Considérant que le Département du Nord peut subventionner à hauteur de 40 % pour les travaux (d'un montant minimum de 500 000 € hors taxes) et de 50 % pour les études préalables ;

Considérant que l'engagement des travaux doit être effectué avant le 30 juin 2024, et les travaux terminés et la subvention sollicitée pour le 31 décembre 2026;

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de solliciter la subvention au Département du Nord dans le cadre du PTS pour le projet de réaménagement du Centre Ville.

Le projet est estimé à 612 422,58 € HT et les études préalables estimées à 36 740 € HT.

Le commencement des travaux est prévu pour le 1er Novembre 2023.

L'objet de la délibération vise à :

- Approuver l'opération de réaménagement du centre-ville, et inscrire le projet dans le budget
- Autoriser Monsieur Le Maire à solliciter du département la subvention PTS à hauteur de 40 % pour les travaux et 50 % pour les études préalables
- Solliciter l'accompagnement technique et financier du département
- Insérer des clauses sociales dans le marché relatif à l'opération

Vote : Adopté à la majorité

Pour : 15

Contre : 14

La secrétaire de séance,
Madame Evelyne URBANIAK

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Laurent DESMONS



Publié sur le site internet : 22/05/2023

Envoyé en préfecture : 14/04/2023

Reçu en préfecture : 14/04/2023

Identifiant : 059-215906546-20230406-2023_041-DE